



MAIRIE DE SAINT MARTIN LA SAUVETE

3 rue de l'Eglise

42260 SAINT MARTIN LA SAUVETE

Tél : 04 77 62 21 46

Site : <https://saintmartinlasauvete.fr> et [Panneaupocket](#)

Email : mairie@saintmartinlasauvete.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORDS-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Courriel : mairie@saintmartinlasauvete.fr

MARS 2023

A- Type de Procédure - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement

Type de procédure :

Procédure formalisée soumise aux dispositions des articles 25 et 67 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics : appel d'offres ouvert.
Application des articles 78 à 80 du décret relatif aux accords-cadres et marchés à bons de commande.

Objet de la consultation

Fourniture de carburants (gazole, sans plomb 95, sans plomb 98 et E10) pour la station-service 24h/24h de la Commune de Saint Martin la Sauveté (Loire)

Cet acte d'engagement correspond à l'offre de base

B- Engagement du candidat

B1 Identification et engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces constitutives du marché public (Cahier des Clauses Administratives Particulières, Cahier des Clauses Techniques Particulières, CCAG FCS conformément à leurs clauses et stipulations),

Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Entreprise : (à préciser le cas échéant).....

Engage la société sur la base de son offre ;

(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro de SIRET,

Entreprise : (à préciser le cas échéant)

L'ensemble des membres du groupement s'engage, sur la base de l'offre du groupement,

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de son établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro de SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations)

Entreprises : (à préciser le cas échéant)

à exécuter les prestations demandées par le pouvoir adjudicateur au sein de la présente consultation.

Les estimations des volumes totaux des commandes pour la durée initiale de l'accord-cadre sont données au règlement de la consultation (RC) la ou les périodes de reconduction possibles sont données, à titre indicatif, au cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Aucune offre de prix n'est demandée. Par contre, les caractéristiques des prix des marchés subséquents sont définies au CCAP de la présente consultation. Aucune variante ni option n'est autorisée.

B2- Compte(s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Etablissement	Code	Code	N° de	Clé

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Section de fonctionnement, sur les fonds propres du pouvoir adjudicateur. Les modalités de règlement sont celles issues de la comptabilité publique. Les sommes dues au (x) titulaire (s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiements équivalentes.

B3 — Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et celle des marchés subséquents ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans les conditions du CCAP.

B4 — Délai de validité de l'offre :

180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

C- Signature de l'offre par le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D Nomenclature européenne

Le ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

Classification principale :
09000000-3 Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie
Classifications complémentaires :
09132100-4 Essence
09134000-7 Gazole

E - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur :

Mairie de Saint Martin la Sauveté
3 rue de l'Eglise

42260 SAINT MARTIN LA SAUVETE

Tél : 04 77 62 21 46 ;

Courriel : mairie@saintmartinlasauvete.fr

Profil acheteur :

Nom, prénom, qualité du signataire de l'accord-cadre :

M. DAVAL Marius, Maire

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles 127 à 130 du décret :

M. DAVAL Marius, Maire

Désignation du Comptable assignataire :

Service de Gestion Comptable LOIRE NORD à ROANNE

Délai de paiement :

En application des articles 110 à 121 du décret, le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage, est de 30 jours.

F — Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée.

A

.....

Le

.....

Signature (Représentant du pouvoir adjudicateur habilité
à signer l'accord-cadre)

G- Notification du marché au titulaire

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller ci-après l'accusé de réception postal, daté et signé par le titulaire.

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du présent accord-cadre.

A

.....

Le

.....

Signature du titulaire,